



Le parcours d'une tâche de test fide

*Hrisztalina Hrisztova, Direction assurance
qualité et développement test fide/test fide
edu*

De la première ébauche à son utilisation dans une version de test fide

Seule une minorité « d'initiés » connaisse le long chemin, parfois semé d'embûches, que doit parcourir une tâche de test fide avant de faire partie d'une version de test. En effet, malgré tous les efforts déployés par les auteurs/trices, les évaluateurs/trices et les rédacteurs/trices, certaines tâches ne sont pas utilisées et sont éliminées à un moment ou à un autre du processus de développement des tests en raison de leur qualité insuffisante.

Ci-dessous, nous présentons brièvement - sans prétendre à l'exhaustivité - les principales étapes par lesquelles une tâche doit passer avant d'être déclarée tâche de test fide prête à l'emploi.

1 Élaboration de la première ébauche d'une tâche

L'objectif de chaque tâche de test est d'évaluer certaines compétences linguistiques partielles, par exemple la « capacité à comprendre des informations

de base (lieu, heure, coût d'un événement, etc.) dans un texte très simple et à les transmettre à d'autres personnes » (cf. tâche 1 dans la partie « Lire et écrire » du test fide). Pour que la tâche porte effectivement sur les compétences linguistiques visées et non sur d'autres - par exemple certaines qui ne sont pas pertinentes par rapport au concept du test ou qui dépassent le niveau CECR¹ testé -, les auteurs/trices de la tâche doivent s'en tenir strictement à ce que l'on appelle les spécifications de la tâche. Il s'agit d'un document qui définit en effet le niveau du CECR auquel la tâche doit être attribuée, le type de test qui doit être utilisé comme texte déclencheur, le type de tâche à créer, le nombre et le type d'items (questions de test individuelles) que la tâche doit contenir, etc.

De plus, toutes les tâches du test fide doivent être basées sur l'un [des scénarios fide](#), qui représentent les situations de communication les plus fréquentes auxquelles sont confrontées les personnes

¹ L'abréviation CECR signifie le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR), cf. <https://www.coe.int/fr/web/lang-migrants/cefr-and-profiles>

immigrées en Suisse. En outre, elles doivent suivre l'approche du CECR orientée vers l'action et les tâches, c'est-à-dire qu'elles doivent être conçues de manière à ce que les participant-e-s puissent démontrer qu'ils/elles sont capables d'agir et interagir linguistiquement dans la situation d'utilisation de la langue cible concernée.

De cette manière, on s'assure non seulement qu'une tâche concrète mesure les compétences visées, mais aussi que toutes les tâches du test de ce type sont équivalentes dans toutes les versions de test en termes de structure et de niveau de difficulté.

2 Évaluation et révision de la première ébauche

Une fois que les auteurs/trices ont rédigé et soumis leur première ébauche conformément aux spécifications de l'épreuve, celle-ci est évaluée par au moins deux rédacteurs/trices spécialisé-e-s. La tâche est soit acceptée, soit refusée, soit conservée pour être retravaillée. En fonction de la complexité de la révision, celle-ci est soit effectuée immédiatement par les rédacteurs/trices, soit confiée aux auteurs/trices de la tâche.

3 Traduction de la tâche dans les deux autres langues du test

Les tâches qui remplissent tous les critères décrits ci-dessus et qui ont été acceptées par les rédacteurs/trices du test sont traduites dans les deux autres langues du test fide (allemand et/ou italien et/ou français). Les traductions sont adaptées aux spécificités linguistiques et socioculturelles de chaque région linguistique, tout en gardant à l'esprit l'équivalence des tâches dans les trois langues du test.

4 Production d'illustrations et d'enregistrements sonores

Une fois que la version trilingue d'une tâche a été acceptée par les rédacteurs/trices du test, les illustrations et les enregistrements sonores correspondants sont produits pour la partie « compréhension ». Ils sont également examinés par au moins deux spécialistes par langue et, si nécessaire,

adaptés ou révisés avant l'adoption de la version d'essai pour la tâche en question.

5 Phase de test de la tâche dans les trois régions linguistiques

Chaque nouvelle tâche est testée dans les trois régions linguistiques de Suisse. Les participants représentent le groupe cible du test fide en termes de niveau de compétences de langues, de caractéristiques personnelles (âge, sexe, langue maternelle, etc.) et de motivations à participer à un test de langues.

6 Analyse des résultats et des réactions lors de la phase de test

Chaque tâche testée est soumise à une analyse à la fois quantitative et qualitative.

L'analyse quantitative est une évaluation statistique des résultats des tests. Elle mesure empiriquement la difficulté de chaque question du test, à savoir si elle différencie de manière appropriée les participants plus ou moins performants et si les tâches mesurent de manière fiable la ou les compétences visées par le test. Sur la base des valeurs statistiques obtenues, il est décidé si l'épreuve doit être intégrée immédiatement dans le pool des tâches fide, si elle doit faire l'objet d'un traitement rédactionnel ou si elle ne doit pas être intégrée du tout.

En outre, les réactions des participant-e-s et des examinateurs/trices lors de la phase de test, recueillies à l'aide de questionnaires dirigés, sont analysées qualitativement. La question principale est la suivante : Comment les participant-e-s et les examinateurs/trices évaluent-ils/elles la clarté et le rapport à la réalité des tâches ? Les rédacteurs/trices du test prennent la décision finale à ce sujet, à savoir quels commentaires doivent être pris en compte et sous quelle forme.

7 Création de la version finale

Les items de test qui ont passé avec succès la phase de test et les éventuelles retouches sont validés pour être utilisés dans le cadre de nouvelles versions de test fide. Toutefois, leur parcours continuera d'être suivi en déterminant leurs valeurs statistiques dans

le cadre d'analyses post-test et en collectant et en évaluant les réactions qualitatives sur leur compréhension et leur rapport à la réalité.

Le but, c'est le chemin

En conclusion, bien que la véracité et l'universalité du proverbe « Le but, c'est le chemin » soient régulièrement mises en doute, son affirmation s'applique à ce contexte spécifique. En effet, si une tâche du test fide a pu parcourir ce long chemin avec succès malgré tous les obstacles possibles, elle est arrivée à destination.

¹ L'abréviation CECR signifie le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR), cf. <https://www.coe.int/fr/web/lang-migrants/cefr-and-profiles>